



PROG CA U16 | LES SAISIÉS – NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE | 8 ET 9 JANVIER 2022

Course n°5269 Web FFS

(Inscription avant le 6 janvier 2022 pour les 2 stations par les coordonnateurs de chaque district)

SAMEDI 8 JANVIER

LES SAISIÉS – GS DAMES

Piste des Girolles (FIS) – TSD LA LEGETTE

8h30 : ouverture TSD + remise dossards forfaits

De 9h00 à 9h30 : Reconnaissance

10h15 : 1^{er} départ

Parking des Carrets (entrée de station à gauche en arrivant d'Albertville)

Remise des prix : parking des Carrets (devant l'ESF)

Info : Christophe PICHOL : 06 99 05 02 83

NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE – SL HOMMES

Piste des Teux – TSD MONT ROND

8h30 : ouverture tsd du Mt Rond

PASSAGE LIBRE (1 montée en TSD puis rotation sur le TK des TEUX)

Dossards à récupérer au pied de la piste des TEUX

De 9h00 à 9h30 : reconnaissance

10h15 : 1er Départ

Parking du Mont Rond (*interdiction de se garer le long de la route au pied de la piste*)

Possibilité de tracer des SL d'échauffement en haut de la piste rouge du Mont Rond

Remise des prix : au pied de la piste

DIMANCHE 9 JANVIER

LES SAISIÉS – GS HOMMES

Piste des Girolles (FIS) – TSD LA LEGETTE

8h30 : ouverture TSD + remise dossards forfaits

De 9h00 à 9h30 : Reconnaissance

10h00 : 1^{er} départ

Parking des Carrets (entrée de station à gauche en arrivant d'Albertville)

Remise des prix : parking des Carrets (devant l'ESF)

Info : Christophe PICHOL : 06 99 05 02 83

NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE – SL DAMES

Piste des Teux – TSD MONT ROND

8h30 : ouverture tsd du Mt Rond

PASSAGE LIBRE (1 montée en TSD puis rotation sur le TK des TEUX)

Dossards à récupérer au pied de la piste des TEUX

De 9h00 à 9h30 : reconnaissance

10h00 : 1er Départ

Parking du Mont Rond (*interdiction de se garer le long de la route au pied de la piste*)

Possibilité de tracer des SL d'échauffement en haut de la piste rouge du Mont Rond

Remise des prix : au pied de la piste

DOSSARD APPARENT | LICENCE FFS OBLIGATOIRE | PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE |

Protocole Sanitaire FFS en vigueur

Chaque représentant de club (entraîneur) devra présenter les PASS sanitaires de ses coureurs inscrits (application TAC vérif) lors de l'émargement de la liste des coureurs présents pour la remise des dossards.

